

possible d'invoquer le traité de Paris comme garant de cette liberté religieuse conquise par de si généreux efforts.

Ces considérations d'un caractère général étaient nécessaires pour faire comprendre le retard de la formation des paroisses dans la vallée de l'Ottawa. Malgré son ardent désir, l'évêque de Québec ne pouvait envoyer des prêtres dans ces régions éloignées ; il aurait fallu priver de leurs pasteurs des populations nombreuses depuis longtemps assises sur les deux rives du St-Laurent. A l'imitation du Bon Pasteur, les prêtres des paroisses limitrophes quittaient de temps en temps leur troupeau pour courir à la poursuite des brebis éloignées du bercail. M. Roupe d'Oka visitait régulièrement Montebello dès 1815 ; M. de la Mothe de Perth, Richmond et l'Original en 1817. En 1818 l'abbé Provencher, l'apôtre de la Rivière-Rouge avec un compagnon non moins zélé donna des missions aux différents postes échelonnés sur l'Ottawa ; c'était sa manière à lui d'agrémenter les fatigues d'un long et pénible voyage ; il voulait s'exercer aux labeurs qui l'attendaient dans la mission qui venait de lui être confiée.

En 1819, Mgr Plessis put enfin conférer la plénitude du sacerdoce à Mgr McDonell et lui donner avec le titre de grand-vicaire la juridiction sur tout ce qui forme maintenant la province d'Ontario. Le versant méridional de la vallée d'Ottawa devint dès lors l'objet d'une sollicitude toute particulière. Le nouvel évêque le parcourut en tous sens : il administrait les sacrements, donnait des missions, groupait les catholiques, organisait des comités, fixait la place des églises ou chapelles. Partout on accourt à sa rencontre, partout on lui demande des prêtres. Dans l'impossibilité où il se trouve de se rendre à leurs désirs il laisse échapper de son cœur d'évêque un cri de détresse ; dans une lettre qu'il adres-